GUIDE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU SITE

Version	V2.0 (création en 2024, mise à jour 2026)
Rédactrice	Direction de l'Espace City'Zen Paris puis Responsable RSE de l'Espace City'Zen Paris
Validation	Direction de l'Espace City'Zen Paris

Accueillir des événements au cœur du Parc Floral de Paris nous oblige à prendre soin du lieu qui nous accueille. Ce document décrit les règles que toute l'équipe applique pour gérer le bâtiment avec sobriété et l'ouvrir à toutes et à tous.

1. Un bâtiment exigeant, adapté pas à pas et ouvert à toutes et à tous

Depuis 2016, l'Espace City'Zen Paris exploite la Maison du Jardin Botanique (500m²), dans le cadre d'une concession de la Ville de Paris. Construit dans les années 1970, avec un toit en béton et des murs en verre, ce bâtiment est exigeant sur le plan thermique. L'ancien système chauffait uniformément, par la dalle, l'ensemble des 500m², sans thermostat opérant pour limiter la hausse de la température.
Plutôt que compenser ces contraintes par davantage de chauffage et de climatisation, nous avons choisi d'adapter le bâtiment étape par étape, sur nos fonds propres et avec l'appui de la SEPE et de la Ville de Paris.
La première étape a consisté à adapter l'existant :

- nous avons fait poser des radiateurs à inertie dans les salles, qui pouvaient être commandés séparément en complément d'une température globale du bâtiment plus basse ;
- la S.E.P.E a rénové le toit végétalisé et refait l'étanchéité du toit ;
- nous avons acheté de grands bacs et la Ville de Paris a planté des grimpants le long de la façade sud pour l'abriter du soleil et éviter les rayonnements UV ;
- nous avons fait poser des ventilateurs dans la grande salle.

Puis la S.E.P.E a procédé à un changement total du système de chauffage avec un pilotage espace par espace. Ces aménagements ont rendu possible un pilotage intelligent des températures, aujourd'hui le socle de notre sobriété.

Ce bâtiment est aussi un lieu d'accueil du public. Responsables de l'accueil du Parc Floral, nous voulons qu'il soit accessible aux personnes en situation de handicap comme à celles qui viennent en mobilités douces.

C'est le sens du premier pilier de notre politique RSE. Un équipement performant ne tient ses promesses que s'il est bien utilisé : cette procédure fixe les règles qui font vivre ces investissements au quotidien.

2. Objet et organisation

Cette procédure fixe les règles de gestion environnementale du site et précise qui les applique et à quel moment. Elle s'applique à toutes les activités du lieu, en priorité l'accueil d'événements professionnels.
L'énergie et l'eau étant facturées à l'échelle du Parc, la maîtrise de nos consommations repose sur des équipements sobres, des règles d'usage écrites et le suivi de leur application.

3. Nos acquis

Voici ce qui est en place aujourd'hui sur le site, domaine par domaine.

Energie et confort d'été - Chauffage par clim réversible permettant pilotage intelligent des températures salle par salle. - Ventilation nocturne, ventilateurs de plafond et rideau de verdure sur la façade sud : pas de climatisation en dessous de 26 °C. - Éclairage 100 % LED.	**Eau et objectif réduction des emballages** - Robinets équipés de mousseurs, chasses d'eau économes. - Point d'eau permanent aménagé à l'étage : bonbonnes en plastique d'eau supprimées ; eau du robinet ou eau minérale en verre consigné pendant les pauses. - Vaisselle et nappes lavées et réutilisées - Boissons maisons sans emballage pendant l'été (thé glacé)
Circularité et vivant - Notre compost, apporté une à deux fois par semaine à la Ville de Paris, nourrit les plantations du Parc Floral. Nos produits dérivés sont teints avec des pigments issus des déchets floraux du Parc. - Mobilier de seconde main, braderie sport avec la recyclerie sportive de Montreuil, produits d'entretien naturels ou écolabellisés.	**Ouvert à toutes et à tous** - Métro à moins de 500m, stationnement vélo sécurisé, pass Navigo remboursé à 100%. - Responsables de l'accueil du Parc Floral : orientation des visiteurs en situation de handicap, prêt de fauteuils, information en FALC et par boucle auditive ; contribution au label Tourisme & Handicap du Parc.

4. Règles de gestion du site

Domaine	Règles appliquées
Chauffage	Salles de pratique et de séminaire : 23 degrés max en hiver, 26 max en été Chauffage limité aux périodes d'occupation, les salles ne sons chauffées que si elles sont utilisées ; abaissement la nuit et le week-end ;
Rafraîchissement	Aucune climatisation tant que la température des salles est inférieure à 26 °C, et jamais de consigne en dessous de 26 °C.

	La climatisation est utilisée en combinaison avec les ventilateurs pour décupler son effet. Avant tout recours à la climatisation : ventilation nocturne pour faire baisser la température du bâtiment, puis ventilateurs de plafond. Le rideau de verdure de la façade sud, que nous entretenons, limite le rayonnement solaire.
Eclairages et équipements	Éclairage 100 % LED. Lumières et équipements éteints dans les salles inoccupées et en fin de journée, sans veille. Choix d'équipements peu consommateurs ; durée de vie du matériel informatique prolongée, réparation avant remplacement.
Eau	Robinets équipés de mousseurs, chasses d'eau économes. Point d'eau permanent à l'étage pour l'équipe, bonbonnes d'eau supprimées ; eau du robinet ou eau minérale en bouteilles en verre consigné pendant les pauses. Surveillance des installations : toute fuite ou anomalie est signalée à la Directrice
Prévention des déchets	Vaisselle et nappes lavées et réutilisées, pas de vaisselle jetable pour les événements. Boissons maison sans emballage proposées pendant les pauses pour l'été (par exemple : Thé glacé). Depuis 2024, une partie des biscuits bio est achetée en vrac ; vrac et grands contenants privilégiés. Impressions limitées. Documents dématérialisés par défaut.
Tri et compost	Tri à la source des déchets, essentiellement des cartons et papiers ; emballages, verre ; dans les salles et le bureau des poubelles de tri sont mises à disposition des groupes. Biodéchets (principalement marc de café, et végétaux) apportés une à deux fois par semaine au compost de la Ville de Paris, conformément à l'obligation de tri des biodéchets ; ce compost nourrit les plantations du Parc. Invendus des pauses donnés à l'équipe.
Clients et prestataires	Exigences de prévention et de tri des déchets définies dans notre charte d'achats responsables, que nous demandons à nos prestataires de signer. Règles d'usage du site (tri, compost, pas de jetable, reprise de leurs déchets et contenants par les traiteurs) transmises ; Offre « objectif zéro déchet » clés en main proposée aux clients qui le souhaitent : les biscuits en vrac sont proposés dans des bocaux de verre, et les biscuits et cake en sachets individuels en plastique (pour des questions d'hygiène) sont supprimés.
Réemploi	Espaces aménagés avec du mobilier de seconde main, recensé dans un inventaire avec photos ; réparation avant remplacement, dons de mobilier acceptés. Collecte d'articles de sport auprès des abonnés et braderie de seconde main en début d'année, avec la recyclerie sportive de Montreuil. Ligne de produits dérivés du Parc Floral teints avec des pigments issus de ses déchets floraux.
Biodiversité	Entretien du rideau de verdure créé sur la façade sud. Fleurs de saison exclusivement pour la décoration. Espace d'exposition et ateliers consacrés au végétal.
Entretien et hygiène	Entretien des surfaces et des sanitaires avec des produits naturels (savon noirnotamment) ou écolabellisés. Produits d'hygiène écolabellisés pour l'équipe et les clients.
Accès et mobilité	À moins de 500 m du métro Château de Vincennes ; stationnement vélo sécurisé. Informations d'accès en transports en commun transmises

	systématiquement aux organisateurs et aux prestataires. Livraisons à vélo ou en véhicule électrique favorisées ; certains achats et livraisons assurés avec le véhicule électrique de la société. Pass Navigo remboursé à 100 % aux salariés qui le choisissent.
Accessibilité	Rampes, sanitaires PMR à proximité, signalétique adaptée ; boutique mise aux normes (largeur des allées, étiquetage). Accueil du Parc Floral : orientation des visiteurs en situation de handicap, prêt de fauteuils, information en FALC et par boucle auditive. Pour nos cours et ateliers, chaque situation particulière est étudiée afin de trouver une solution.
Sensibilisation	Une sensibilisation collective par an au minimum. Equipe sensibilisée aux économies d'énergie et d'eau et aux enjeux climatiques : Fresque du Climat et atelier 2tonnes en 2023, formation à la robustesse prévue le 30 novembre 2026. Eco-gestes affichés.